

# L'ENTRETIEN

de **Pierre-André Tremblay** avec

## Serge Côté

Docteur en sociologie et professeur-chercheur  
retraité de l'UQAR

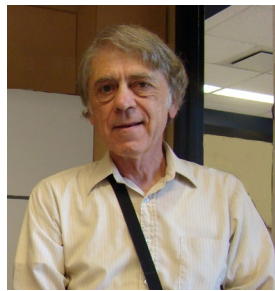


Photo : Serge Côté

---

Serge Côté est un chercheur dont les travaux ont contribué à définir le champ de la recherche sur le développement territorial. Il a été parmi les fondateurs du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et de la section de l'Acfas sur le développement régional. Maintenant à la retraite de l'UQAR, il continue à être actif dans ce domaine. L'entretien porte sur sa trajectoire et sur les leçons qu'il tire de ses travaux de recherche.

- *Bonjour, Monsieur Côté. Merci de faire cet entretien pour la revue Organisations & territoires, pendant lequel nous aborderons vos liens avec la sociologie du développement territorial. Pourriez-vous, en quelques phrases, décrire votre parcours professionnel?*

**Serge Côté.** Merci beaucoup pour cette invitation.

J'ai fait un doctorat en sociologie à l'Université de Montréal. Je suis maintenant à la retraite, mais j'ai été professeur à l'Université du Québec à Rimouski pendant 29 ans, de 1978 à 2007. J'ai été quatre ans professeur à l'Université de Moncton avant d'aller à l'UQAR. Je suis originaire du Bas-Saint-Laurent et, en m'établissant à Rimouski pour une trentaine d'années, je retournais chez moi.

L'année de mon arrivée à l'UQAR, en 1978, est aussi celle où la maîtrise en développement régional a commencé. Une vingtaine d'années plus tard, il a été question d'un doctorat en développement régional. Il a été mis en place comme programme conjoint en 1996 à l'UQAC et à l'UQAR. Il a nécessité quelques années de travail avant que nous puissions l'obtenir. J'étais un des porteurs du dossier de doctorat et j'ai été le premier directeur du programme. À titre de directeur ou codirecteur de thèse, j'ai accompagné sept étudiants dans leur parcours jusqu'à l'obtention de leur diplôme de doctorat.

*J'aimerais que l'entretien porte sur les changements qu'a connus le domaine du développement. Ce domaine accorde beaucoup d'importance au territoire. Pouvez-vous m'indiquer en quelques mots comment la question du territoire se pose pour vous?*

**S.C.** Il faut poser quelques jalons avant d'entrer dans le vif du sujet. En fait, le mot *territoire* est utilisé depuis longtemps, mais, pendant les décennies 1980 et 1990, on parlait plutôt de développement régional. Par la suite, il y a eu une transition du développement régional vers le développement territorial. Personnellement, je ne vois pas de cassure dans le passage de l'un à l'autre. Mon passage personnel s'est fait en douceur et je ne vois pas de raison d'opposer formellement région et territoire. C'est plutôt complémentaire et de la même famille, à condition que le rôle des acteurs soit bien établi. Pour moi, s'il n'y a pas d'acteurs à la manœuvre, il n'y a tout simplement pas de développement au sens où je l'entends.

Je me suis replongé dans certains écrits qui ont été portés par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) à l'UQAR, mais aussi en provenance du Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) à l'UQAC. Les chercheurs des deux universités ont beaucoup travaillé ensemble. Ça a laissé des traces et j'ai examiné tout cela. Je me propose d'illustrer par quelques exemples l'évolution qui s'est faite en soulignant bien sûr le rôle des acteurs, qui me tient à cœur, ainsi que la façon dont je vois la notion de territoire plus en détail.

*Vous avez fait référence à la notion de développement. C'est venu tout naturellement quand on parle de territoire et de région. Qu'est-ce que le mot développement ajoute à la chose?*

**S.C.** Pour moi, c'est très important. Le développement, c'est vaste et on pourrait en parler des heures. C'est même très contesté – avec de bonnes raisons, parfois. Je n'entrerai pas là-dedans, car ce serait trop long d'en faire le tour. Le développement, c'est quand des individus, seuls ou regroupés, se mettent en mouvement pour agir sur leur milieu. Souvent, ils vont faire des revendications, des propositions ou des contestations et, la plupart du temps, ils passent à l'acte et parviennent à mettre en œuvre des projets. Ils souhaitent, ce faisant, améliorer leur milieu, changer leur cadre de vie, aller vers quelque chose qu'ils trouvent plus satisfaisant : j'appelle cela du développement.

J'exclus les autres sens du mot *développement* pour les fins de la discussion. Il peut être de la sorte « régionale » ou de la sorte « territoriale », du moment que les acteurs font partie de l'équation. Il y a une belle continuité entre ces deux sortes de développement et pas de véritable opposition entre elles.

*Travailler sur le développement régional dans ces conditions, ce n'est pas la même chose que la sociologie rurale.*

**S.C.** Ça peut avoir des liens, mais je ne dirais pas que c'est équivalent à la sociologie rurale. C'est une démarche où on est attentif aux choses qui bougent dans un milieu ou un autre. Le développement ne se mesure pas à la hauteur du PIB : ce genre de données peut apporter des renseignements d'intérêt, mais je ne fais pas équivaloir le développement aux seules quantités économiques, à la croissance, etc. Le développement, c'est quand des acteurs mobilisés font bouger les cadres dans lesquels ils sont insérés, travaillent à changer leur milieu de vie.

*Il y a une grande insistance sur la présence des acteurs. Le mot acteur est un peu vague. Pouvez-vous donner des exemples?*

**S.C.** Dans les années 1980, mes toutes premières recherches portaient sur des structures, plutôt que sur des acteurs. Pendant ce temps, des collègues de Rimouski et de Chicoutimi se penchaient sur le milieu rural avec la perspective, disons, des mouvements sociaux. Cela a pu m'influencer pour choisir une approche faisant une place importante à la dynamique des acteurs.

Je vais citer un exemple : les travaux menés par Hugues Dionne ou par Juan-Luis Klein<sup>1</sup>, celui-ci ayant été à cette époque professeur pendant un an à Rimouski, pour ensuite passer quelques années à Chicoutimi et s'établir par après à l'Université du Québec à Montréal. Plusieurs organisations du milieu rural étaient des coalitions militantes. Je citerai la *Coalition urgence rurale* au Bas-Saint-Laurent ou le *Regroupement gaspésien et madelinot* en Gaspésie. Il y a eu des contestations, des manifestations, des mobilisations, comme le combat contre la réforme de l'assurance-chômage, qui a été un cas récurrent et pas encore bien réglé aujourd'hui. Il y a aussi eu des manifestations pour le maintien des services, des bureaux de poste, des écoles, des dépanneurs. Pour moi, le développement régional se traduisait par des actions concrètes dans les milieux.

La sociologie rurale peut s'intéresser aussi à ces questions, mais touche d'autres aspects, comme l'étude des modes de vie des ruraux, qui affichent de plus en plus une mentalité urbaine. Personnellement, j'étais davantage centré sur les luttes des acteurs mobilisés : la sauvegarde des médias, le maintien des moyens de transport, les revendications portant sur l'exploitation des ressources et le partage des revenus que les ressources génèrent, etc.

*Sur quel genre d'acteurs avez-vous fait vos recherches?*

**S.C.** Dans les années 1990, j'ai entrepris des travaux dans le domaine de la production. J'ai travaillé avec mon collègue Robert Lavertue et nous avons publié un livre<sup>2</sup> : *Régions et interrelations économiques au Québec*. Nous ne nous contentions pas de données générales, comme la valeur de l'activité annuelle dans la construction, la population active, les statistiques sur le revenu, la valeur de la production régionale. C'est ce que font habituellement les tableaux de bord. C'est bien de connaître ces données, qui sont plutôt de l'ordre de l'information statique, sauf que cela ne renseigne pas tellement sur la dynamique économique d'une région. Nous sommes allés sur le terrain rencontrer des dirigeants d'entreprise. Ce sont des acteurs, à leur façon, car, par leurs activités, ils s'insèrent dans un tissu régional. C'est assez complexe.

Une manière d'approcher la dynamique économique est de documenter le fonctionnement des entreprises. Il faut se renseigner sur plusieurs champs d'activité dans les entreprises, tels que l'approvisionnement, les débouchés, le financement, la technologie, etc. Notre recherche a porté sur quatre régions, avec un échantillon de plus de 300 entreprises. Le fichier de données a fait l'objet d'une analyse quantitative.

Il n'y a pas deux entreprises qui ont le même profil. Par exemple, une entreprise peut s'approvisionner localement et vendre sur le marché international. D'autres s'approvisionnent localement et vendent dans des régions voisines. D'autres s'approvisionnent à l'étranger et vendent sur le marché québécois. Il y a toutes sortes de cas. Et leur financement, leur technologie, leurs équipements donnent lieu à des relations diverses, dont quelques-unes traversent les frontières des régions. Il n'y a aucune entreprise qui est encapsulée dans sa région et qui fait affaire uniquement avec des gens de cette région, qui se finance uniquement avec des fonds régionaux et qui a une technologie propre à sa région. Ça n'existe pas. Il y a toujours des liens avec l'extérieur. L'ensemble

des liens, tant ceux avec l'intérieur que ceux avec l'extérieur, constitue un vaste réseau d'interrelations qui permettent de cerner la dynamique économique de chaque région étudiée.

Dans les années 1990, il m'était facile de me rendre compte que, lorsqu'un colloque était organisé par le GRIDEQ, nous n'étions pas les seuls à mettre l'accent sur les acteurs. Plusieurs invités dans les colloques étaient aussi des gens qui portaient attention aux acteurs économiques, politiques, culturels ou environnementaux. Cela a renforcé ma conviction personnelle que la voie des acteurs était la voie royale pour parler de développement.

Avant de quitter le sujet des acteurs, j'aimerais présenter un autre exemple personnel, qui concerne des propositions de recherche sur les régions ressources. J'ai contribué il y a quelques années à deux colloques où j'ai présenté mes idées sur les enjeux liés aux ressources naturelles quand on veut les étudier à partir du point de vue des acteurs. Le premier de ces colloques s'est tenu à Chicoutimi et j'avais intitulé ma présentation<sup>3</sup> Comment concevoir le développement des régions ressources? La publication en a été faite en 2013. Trois ans plus tard, en 2016, est paru un nouveau texte sur le lien entre les ressources et les acteurs, tiré cette fois d'un colloque tenu à Rimouski. J'avais donné à ma contribution<sup>4</sup> le titre Les territoires de ressources naturelles. J'attire l'attention sur le fait que j'avais, dans mes titres, laissé tomber le terme région utilisé en 2013 pour adopter en 2016 celui de territoire. En somme, j'avais fait le passage du lexique du développement régional au langage du développement territorial.

Dans la mesure où le rôle des acteurs demeurerait au cœur de l'analyse, il n'y avait pas de différences fondamentales à mes yeux entre région et territoire. Je n'étais pas le seul à m'acclimater ainsi au nouveau vocabulaire fondé sur les notions de territoire et de territorial. Cela indique simplement que les scientifiques s'ajustent à ce qui se passe autour d'eux et qu'ils peuvent évoluer.

*Est-ce que c'est seulement un changement de langage? Est-ce que c'est la même chose dans de nouveaux mots ou y a-t-il quelque chose de différent?*

**S.C.** Il y a des choses différentes; ce ne sont pas des synonymes. Il y a beaucoup de parenté, mais le développement territorial ajoute des éléments nouveaux, tant dans le langage que dans les problématiques de recherche, par rapport à l'époque du développement régional. C'est différent, même si c'est apparenté et en continuité.

La différence est que le « langage territorial » présente des particularités. Le développement territorial est envisageable à plusieurs échelles : la multiscalarité le caractérise bien. Il peut s'appliquer à l'échelle locale : un quartier, une ville, un bout de campagne, une sous-région rurale. Ça peut aussi s'appliquer à l'échelle régionale : une petite région ou un territoire intermédiaire, comme les MRC, ou des territoires plus vastes, comme les régions administratives. On peut traiter toutes ces échelles avec les outils du développement territorial.

On peut aussi envisager des échelles plurielles. On peut penser aux territoires autochtones, qui ne sont pas tous pareils. Certains ont un statut de réserve, d'autres de territoire ancestral. Ce ne sont pas les mêmes territoires, mais une communauté autochtone peut trouver des repères d'identification dans les deux types de territoires. Les Autochtones qui vivent en ville et qui y occupent un certain espace peuvent aussi y réclamer une forme d'appartenance. Cela ajoute une autre branche à leurs territoires pluriels. La conceptualisation du développement territorial permet de saisir ces questions.

Le dernier type d'échelles que j'aimerais évoquer est celui des échelles transversales. Puisque j'ai été professeur à l'Université de Moncton pendant quatre ans, j'ai une certaine connaissance concrète de l'Acadie, car j'y ai vécu, enseigné et effectué des terrains de recherche. L'Acadie n'est pas un territoire qu'on peut cerner si facilement. C'est un territoire transversal au sens où, pour ce qui est des provinces maritimes, les Acadiens sont installés sur des parties données de chacune de ces trois provinces. La plus grande concentration se trouve au Nouveau-Brunswick, principalement dans trois régions qui ne couvrent pas l'ensemble de la province. À l'Île-du-Prince-Édouard, on trouve deux foyers de population acadienne, qui ne forment qu'une faible partie de la population de l'île. En Nouvelle-Écosse, là aussi, deux foyers de peuplement acadien en faible concentration et situés aux deux extrémités de la province. Tous ces gens se reconnaissent comme formant l'Acadie, malgré leur dispersion dans l'espace. Tout cela, c'est l'Acadie, mais c'est un territoire transversal.

Concernant le développement régional, il serait plus difficile de jouer autant que ça avec un territoire transversal, mais, dans le développement territorial, c'est plus facile d'évoluer à divers niveaux. C'est une particularité.

*Le territoire est un terme plus souple?*

**S.C.** La polyvalence et la souplesse sont d'autres particularités. Le développement territorial est plus souple que le développement régional; ce sont des avantages et caractéristiques intéressants. Étant donné que c'est plus souple, c'est plus accueillant pour des gens de disciplines différentes. Dans le développement régional, il y avait aussi de l'interdisciplinarité. Ce n'est pas radicalement différent, mais le jeu est plus grand dans le développement territorial.

Concernant les enjeux environnementaux, le développement territorial est un lieu accueillant. Ça se conjugue bien avec l'approche du développement durable. Les deux approches sont multidisciplinaires et polyvalentes : il y a un bon dialogue possible entre les deux. Il y a plus de convergence, de durabilité et d'endogène dans la conception du développement territorial, si on le compare au développement régional. De plus, l'influence des structures supralocales y trouve plus facilement sa place, car il n'y a pas d'îlots de territoire complètement isolés. Les acteurs y sont toujours en contact avec d'autres à cause de leurs besoins et de leurs affinités.

Il y a toutes sortes de convergences possibles et de contacts avec les structures et les acteurs extérieurs. Dans le territorial, ça va davantage de soi.

*Si on cherche à voir la distinction du développement territorial avec les approches plus régionales, est-ce que les grands paradigmes habituels comme l'opposition Montréal/régions ont disparu?*

**S.C.** Non, ce n'est pas évacué. On peut aussi les traiter. Si on les traite, on pourra peut-être y aller plus finement avec des outils qui donnent des plages de comparaison plus étendues que le développement régional. Ce sont des distinctions qui peuvent devenir un peu subtiles, mais néanmoins réelles.

*Vous avez parlé des acteurs comme les mouvements sociaux et les gens qui s'organisent pour améliorer leur situation. Mais vous avez aussi mentionné des acteurs économiques. Il y a un type d'acteurs dont vous n'avez pas parlé : ceux de la dimension politico-administrative. En d'autres termes, l'État. Que font-ils dans ce décor?*

**S.C.** Même si je les ai momentanément oubliés, ils font certainement partie de l'équation. Comme je l'ai dit auparavant, les acteurs sont multiples : économiques, sociaux, culturels, environnementaux, etc. Bien sûr, il y a lieu d'inclure aussi les acteurs de l'administration publique, avec lesquels les rapports des autres acteurs peuvent être tout aussi bien de collaboration que de conflit, d'ailleurs.

J'aimerais apporter la précision suivante : quand on parle de territoire, on n'a pas nécessairement du développement territorial à coup sûr. Le terme *territoire* peut s'appliquer à toutes sortes de choses. À titre d'illustration, si je dis aménagement du territoire, qui est une des fonctions des autorités, comme pour les MRC, est-ce que c'est du développement?

Je vais prendre un exemple simpliste. Il y a deux routes qui se croisent. On met quelqu'un là-dessus pour faire une analyse du pour et du contre, puis présenter ses conclusions. Ensuite, quelqu'un va prendre la décision de faire un rond-point ou de mettre des feux de circulation. J'aurais des réticences à qualifier cette situation comme relevant du développement territorial. Quand on est dans l'aménagement physique exclusivement, où il n'y a pas d'acteurs qui ont des revendications et qui militent pour des changements, je serais hésitant à appeler ça du développement. Ça peut être de l'aménagement physique du territoire : le terme *territoire* va être là, mais ce n'est pas automatiquement du développement.

Cela dit, on pourrait trouver nombre de projets destinés à répondre à des demandes issues de la base pour améliorer les conditions d'existence des citoyens et qui ne pourraient se réaliser sans la contribution sous diverses formes des instances publiques locales ou supralocales. De tels projets relèvent, eux, du développement territorial.

*Permettez-moi d'être provocateur. Vous avez beaucoup mis l'accent sur la dimension multiscalaire. Il me semble que, quand on parlait des régions, autrefois, on avait l'impression d'une espèce de mosaïque, avec un espace délimité et des frontières. Il n'y avait pas grand-chose qui les franchissait, sauf dans des rapports entre centre et périphérie, qui, par définition, étaient transfrontaliers.*

Centre/périphérie, c'est de l'ordre de la structure, plus que de la dynamique des acteurs. Mais, oui, il y a ce danger de voir les régions comme des contenants. Il y a tant de population, tant de gens actifs; on a un ensemble de statistiques et c'est ça, la région. Cependant, cela ne correspond pas au développement d'une région; c'est un portrait statique essentiellement centré sur ce qui est dénombrable à l'intérieur des frontières. Dans le développement, on incorpore les acteurs et les voit comme des éléments centraux. À cela s'ajoute toujours une interaction avec l'extérieur, d'une manière ou d'une autre.

*Que faut-il penser des mouvements localistes qu'on a bien connus dans le Bas-Saint-Laurent et qui me semblent revenir : les gens qui retournent dans les villages et pensent à un développement autocentré, autonome, voire authentique.*

**S.C.** L'autarcie pure n'existe pas. Si on parle d'autarcie alimentaire, certains individus peuvent tendre à cela et presque y arriver; certains y arrivent peut-être. Cependant, l'autarcie dans tous les domaines, non : les gens ont une voiture et elle ne vient pas de leur région. Il n'y a pas d'autarcie pour tous les aspects de la vie, mais il peut y en avoir pour des aspects particuliers.

Les gens qui choisissent dans leur perspective l'autarcie, c'est souvent l'autarcie alimentaire, résidentielle. Ça peut aller plus loin, mais elle ne peut jamais être complète. Il y a toujours une influence de l'extérieur qui colore le portrait.

*Pourquoi des gens désirent-ils cette autarcie, ce localisme, cette idée de la communauté autonome et autarcique?*

**S.C.** Je vais prendre pour exemple la Gaspésie, qui était une région qui perdait beaucoup d'habitants et que les gens quittaient.

Depuis quelques années, des gens viennent s'y installer. Certes, la population n'a pas fait un bond extraordinaire. C'est juste un apport modeste et léger. Je retiens tout de même qu'il y a des gens qui choisissent de s'y installer. Le choix d'y vivre n'a pas une seule explication : se rapprocher de la nature; bénéficier de possibilités de faire certaines activités de plein air; profiter de la tranquillité; bénéficier d'un environnement plus sain. Ça engendre des migrations individuelles qui deviennent des phénomènes un peu plus collectifs, s'il y a plusieurs individus qui se reconnaissent, qui sont en contact et qui partagent certaines de leurs activités. Mais, à la base, il y a un choix de privilégier certains aspects que tel ou tel territoire offre et de miser dessus. Ce n'est pas fait pour tout le monde.

Ceux qui ont à cœur le plus d'autonomie alimentaire peuvent aller dans le Bas-Saint-Laurent ou en Gaspésie et trouver des endroits où ils vont s'installer et où ça va être possible. À côté de ça, il va y avoir des gens qui font un peu de jardinage, mais ce ne sont pas des cas semblables. Le jardinage est une activité qui apporte sa récompense, mais les gens ne visent pas à ce que tous leurs aliments soient faits de cette façon, car ils n'ont pas toujours le temps ou parce que ce n'est pas dans leurs objectifs. Certains territoires offrent plus de possibilités pour ça, d'autres en offrent moins. Si on recherche du grand air, la Gaspésie offre plus de possibilités que la Rive-Sud de Montréal.

*C'est comme si ce mouvement vers le non-métropolitain est plus ou moins minoritaire. Le Québec retournera-t-il à la campagne?*

**S.C.** Je ne vois pas le signe d'un renversement complet. Bien sûr, on peut observer certains mouvements de gens qui se sont déplacés et qui apportent des choses très intéressantes à ce nouveau milieu, qui s'en nourrissent culturellement, physiquement et qui s'y épanouissent. Ils ne sont peut-être pas là pour la vie, mais c'est un bout de temps qu'ils ont choisi de passer là et ça a des implications. Ça donne du tonus et ça a des effets sur le milieu. C'est un effet positif, bénéfique et intéressant, mais ce n'est pas un renversement au sens où on n'aura pas un doublement de la population en Gaspésie à court terme. Cela ne se produira pas.

*Je vais continuer dans la provocation. Dans les années 1950 ou 1960 en France, on aurait appelé ça l'exode rural : des gens quittaient la campagne pour aller en ville et on sait que ça a profondément marqué les décennies 1980 et 1990. Est-ce que les campagnes vont continuer à se vider au profit de la ville?*

**S.C.** Il y a des portions de ruralité qui ont de grosses difficultés à se maintenir, car les services sont rendus très rares ou très peu disponibles et demandent des déplacements. Les services de proximité disparaissent, les fermetures d'écoles n'aident pas à garder un village en santé démographique. Ce n'est pas réglé; il y a des territoires qui ont connu une certaine revitalisation et qui sont de nature rurale. Ce sont de bonnes nouvelles pour eux. Cependant, ce n'est pas le cas pour tous les territoires ruraux et il y en a qui sont en très mauvaise posture et dont l'avenir n'est pas radieux.

Un diplômé du doctorat en développement régional, Majella Simard, présentement professeur de géographie à Moncton, a beaucoup étudié les villages du Bas-Saint-Laurent, sur les traces de Clermont Dugas. M. Dugas avait déjà mis le doigt sur la dévitalisation de certains villages pour toutes sortes de raisons, comme des services bancals ou manquants, des politiques mal adaptées, etc. Récemment, il a écrit un gros livre : *Développement, aménagement et environnement au Québec*, ouvrage qui reprend pas mal de ces idées<sup>5</sup>. Certains passages sont déprimants, car la réalité de certaines localités n'est pas reluisante. Ce n'est pas réglé et je ne sais pas si ça va se régler. Mais, si on prend des territoires plus grands qu'un seul village, qui est réduit à un très petit volume de population et qui est menacé, on note des cas où il y a une certaine attractivité. Il y a des gens qui viennent s'établir. Ça crée une certaine revitalisation. Pour parler de la Gaspésie, dans la baie des Chaleurs, ce n'est pas si mal, car elle a ce potentiel attractif. Ce ne sont pas tous des Gaspésiens de souche, mais il y a des

gens qui sont heureux d'y vivre, qui y font leur vie et pour qui ça va bien. Il y a des métiers qu'on peut pratiquer à distance. Réviseur de textes, traducteur; on n'est pas obligé d'être sur place pour faire ça. D'autres métiers sont possibles partiellement à distance, mais pas totalement. Ça peut attirer ce genre de personnes et ça crée une revitalisation partielle du milieu. Les situations sont contrastées; toutes les localités ne sont pas dans la même situation, finalement. ●●●

*Monsieur Côté, je vous remercie d'avoir partagé avec nous votre passion pour le développement des territoires.*

**La revue Organisations & territoires remercie monsieur Côté pour le temps accordé à cette entrevue enrichissante.**

**NOTES**

- 1 Voir Dionne, Gagnon et Klein (1986), Dionne, Klein et Larrivée (1986) et Beaudry, Dionne et Collectif de recherche de Saint-Clément PQ (1998).
- 2 Voir Côté et Lavertue (1992).
- 3 Voir Côté (2013).
- 4 Voir Côté (2016).
- 5 Voir Dugas (2022).

**RÉFÉRENCES**

- Beaudry, R., Dionne, H. et Collectif de recherche de Saint-Clément PQ (1998). *En quête d'une communauté locale : une mobilisation territoriale villageoise – Le conflit postal de Saint-Clément : récit*. Éditions Trois-Pistoles et GRIDEQ. <https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/454>
- Côté, S. (2013). Comment concevoir le développement des régions ressources? Dans P.-A. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Penser le développement* (p. 151-161). GRIR.
- Côté, S. (2016). Les territoires de ressources naturelles. Dans M.-J. Fortin, G. Chiasson, M. Flamand-Hubert, Y. Fournis et F. L'Italien (dir.), *Ressources naturelles, gouvernance et collectivités : refonder le développement des territoires* (p. 29-48). Éditions du GRIDEQ.
- Côté, S. et Lavertue, R. (1992). *Régions et interrelations économiques au Québec*. Office de planification et de développement du Québec.
- Dionne, H., Gagnon, C. et Klein, J.-L. (dir.). (1986). *Du local à l'État : les territorialités du développement*. GRIR et GRIDEQ. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/1939>
- Dionne, H., Klein, J.-L. et Larrivée, J. (dir.). (1986). *Vers de nouveaux territoires intermédiaires?* GRIR et GRIDEQ. <https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/518>
- Dugas, C. (2022). *Aménagement, développement et environnement au Québec*. PUQ.

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n2.1970>

